

Les revendications de CDG sur les nuits n'ont absolument pas été entendues. Une prime minimale, identique à celle créée pour un CRNA il y a 10 ans afin de valoriser l'équivalent de notre J3 actuel, et strictement aucune mesure sur la fatigue : le hors-sujet est flagrant.

Non contente de nier en bloc les arguments sans équivoque expliquant en quoi les nuits de CDG sont sans comparaison au sein de la DSNA, notre administration enfonce le clou de toutes parts, de manière cynique.

La note DSNA traitant des récupérations éradique d'une phrase laconique les 7 récupérations obtenues localement pour commencer à traiter la fatigue de nuit, en attente d'un dénouement national promis via le GT protocolaire Fatigue de nuit.

Mais nous apprenons maintenant que ce fameux GT ne se tiendra pas avant 2026, le temps « de voir les effets du nouveau cadre réglementaire ».

Il s'agit d'un camouflet infligé à l'ensemble des contrôleurs de CDG ! Etant déjà mieux-disants que le cadre précédent, tant sur les congés que la gestion des RD ou le travail des MU intermédiaires, il n'y a, contrairement à ce que fait croire l'échelon central, strictement aucun gain de productivité à espérer, ni d'évolution à venir sur le TDS de nuit.

Pendant ce temps, les effectifs de CDG continuent à fondre et les nuits, elles, ne diminuent ni en intensité, ni en complexité.

Les contrôleurs de CDG ont bien observé les circonvolutions de la DO ces deux dernières années. Ils n'ont raté ni son traitement à la carte des problématiques locales, ni les méthodes qui ont porté leurs fruits.

